

Zeitschrift: Défis / proJURA
Herausgeber: proJURA
Band: 6 (2008)
Heft: 19: La formation

Artikel: Jean-François Loncke : chasseur d'entreprise
Autor: Boillat, Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-824074>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Jean-François Loncke

chasseur d'entreprise

Non, le Jura ne fait pas un pont d'or aux entreprises étrangères qui s'y installent au détriment de celles de chez nous.

Ce cliché, Jean-François Loncke tient à lui tordre le cou.

Si l'homme chasse les entreprises pour les inciter à poser leurs valises sous nos verts sapins, il se défend d'être un marchand de tapis.

Le Jura fait partie du DEWS, cette structure des cantons du Valais, de Vaud et de Neuchâtel chargée de recruter des entreprises en vue de leur implantation en Suisse romande. Avec des résultats mitigés dans le Jura. Ce dernier base davantage sa promotion économique sur un service animé par deux personnes, Jean-Claude Lachat, chargé de la promotion endogène (entreprises suisses), et Jean-François Loncke, chargé de la promotion exogène (entreprises étrangères).

Le carnet d'adresses

Trente-huit ans, d'origine belge, marié à une Russe, domicilié à Porrentruy, Jean-François Loncke est venu dans le Jura il y a quatorze ans en tant qu'étudiant en économie et sciences politiques. Il travaille pendant huit ans à la coopération économique. Après une brève infidélité, c'est l'ancien ministre Jean-François Roth qui lui propose de s'occuper de la promotion économique exogène, en collaboration avec Martin Aebi. Premier rayon d'action: le Benelux, qui sera étendu par la suite à la France et à la Russie notamment, voire les Etats-Unis, en fonction de la situation (deux projets américains sont actuellement implantés).

Le travail est simple, à dire au moins: identifier des projets d'entreprises. Pour ce faire, un seul outil, qu'on appelle aujourd'hui le réseau et qui n'est rien d'autre qu'un carnet d'adresses. Celui du DEWS, qualifié de réseau de solidarité politique romande et actif dans quinze pays. Et le



Jean-François Loncke, délégué à la promotion économique exogène

réseau maison, jurassien. Une notion clé de démarchage: 5 h, le temps pour se rendre dans le Jura, à pied, à vélo, en voiture, en train ou en avion. Ces cercles concentriques définissent le territoire d'activité de la promotion économique jurassienne.

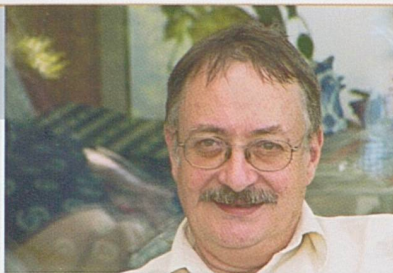
Jean-François Loncke n'est pas seul à exercer ce penum. Il est appuyé par des «apporteurs d'affaires», des personnes dans différents pays qui sont sous contrat avec le Jura et rémunérées lorsqu'elles permettent l'implantation d'une nouvelle entreprise. Ou sont mises en contact avec des entreprises jurassiennes qui souhaitent travailler à l'étranger. Ce ne sont toutefois pas des marchands de tapis et ils s'efforcent de présenter le Jura tel qu'il est, même si l'on travaille sur des slogans tels que «le Jura, région qui favorise l'équilibre entre l'entre-

prise et la famille». Pour prendre en compte toutes les composantes d'un nouveau projet.

Installer une nouvelle entreprise implique plusieurs partenaires, qu'il s'agisse de fiduciaires ou de banques, celles-ci n'étant pas toujours les plus faciles à convaincre. Et il y a les impôts, véritables partenaires du projet.

Sous surveillance

Là, les choses doivent être claires: les entreprises étrangères ne bénéficient pas d'avantages supérieurs aux entreprises jurassiennes. D'ailleurs, précise Jean-François Loncke, il y a trois fois plus d'entreprises de chez nous qui sont aidées que d'entreprises venues d'ailleurs.



Par Pierre Boillat

Pour bénéficier d'aides et d'allègements fiscaux, la règle est simple: il faut être actif dans certains secteurs comme les sciences de la vie, l'environnement, les services, les nouvelles technologies de l'information et de la communication ainsi que les microtechniques. Le projet doit être innovateur et créer des emplois. Tout entrepreneur remplissant ces critères bénéficiera d'aides et de remises fiscales, qu'il vienne de Tombouctou ou du Folpotat.

Légalement, l'exonération fiscale peut aller de 10% à 100% mais varie généralement entre 50% et 100%. Elle peut être d'une durée de cinq à dix ans, un bilan étant fait après cinq ans. Un encadrement a été fixé: en cas de départ anticipé, les impôts non perçus peuvent être exigés. Une telle exigence peut être conclue pour un départ cinq ans, voire dix ans après la fin des remises d'impôt. Un départ justifié uniquement par une optimisation fiscale n'est pas admis. On estime aujourd'hui qu'une affaire à la Black et Decker à Delémont ne serait plus possible et une entreprise a pu être maintenue l'an dernier dans le district de Porrentruy grâce à cet encadrement.

Mais il faut savoir que la fiscalité n'est plus le seul argument. La petitesse du canton du Jura permet un dialogue facile et accélère l'examen des dossiers.

Un beau bilan

Cette année, jusqu'en septembre, 44 entreprises étrangères se sont installées dans la Jura, représentant

160 emplois à douze mois et 300 à trois ans. Depuis cinq ans, ce sont 113 entreprises qui ont vu le jour sous le ciel jurassien et seules trois sont parties, deux autres ayant disparu. Les domaines vont de la culture de champignons chinois, avec six millions d'investissements privés, à Delémont, à la fabrication de montres russes Swiss made à Porrentruy, en passant par un centre commercial au sud des voies à Delémont.

Jean-François Loncke travaille un peu dans son bureau mais beaucoup sur le terrain pour voir les gens et les «sentir». Sa connaissance des langues est alors un atout (français, allemand, anglais et néerlandais, avec un peu de russe et d'espagnol). Par la suite, il faut monter les dossiers et rechercher des partenaires, notamment bancaires, avec souvent l'obligation de se tourner vers l'extérieur en raison de la monoculture.



L'ancienne brasserie Wardeck sera entièrement refaite avec des fonds privés pour abriter notamment une culture de champignons chinois (photos bmedia)